

Le vingt-sept septembre deux mil vingt-deux, à 20h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 21 septembre, conformément aux articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au siège de la Communauté de communes de l'Ernée, 69 rue de la Querminais à Ernée, sous la Présidence de Monsieur Gilles LIGOT.

Présents :

Commune d'Andouillé : MM. B.LEMAITRE, B.ROULAND, Mme F.LEPRETRE
Commune de Chailland : M. B.DARRAS, Mme V.DENOU
Commune d'Ernée : Mmes J.ARCANGER, M.BIDAULT, A.GUILLAUME, C.MERZOUK, V.DENIEL, MM. G.LE FEUVRE, P.GARNIER, A.BELLAY, S.BIGOT, R.BRAULT
Commune de Juvigné : MM. R.FORVEILLE, B.BOUVIER
Commune de La Baconnière : Mmes D.DENIAU, A.LEZORAINE
Commune de La Bigottière : Mme V.BIGNON
Commune de La Croixille : M. C.FRANÇOIS
Commune de La Pellerine : M. F.COGET
Commune de Larchamp : M. C.BUCHARD, Mme C.DAUGUET
Commune de Montenay : M. O.ALLAIN, Mme M.VOISIN
Commune de Saint Denis de Gastines : MM. T.CHRETIEN, V.DESSANDIER
Commune de Saint Germain le Guillaume : Mme A.ROBY
Commune de Saint Hilaire du Maine : Mme S.CROTTEREAU-RAGARU, M. F.BOUILLE
Commune de Saint Pierre des Landes : MM. J.LEBON, E.ROBINEAU
Commune de Vautorte : MM. G.LIGOT, M.DE FOU DE Kerdaniel

Absents excusés :

Commune de Montenay : M. G.HAMEAU
Commune de La Croixille : M. S.DESHAYES
Commune d'Andouillé : Mme S.RICOULT

Avaient donné procuration :

Commune de Saint Denis de Gastines : Mme V.BOITTIN à M. T.CHRETIEN
Commune de La Baconnière : M. D.BESNEUX à Mme D.DENIAU
Commune de Juvigné : Mme M.GILLES à M. R.FORVEILLE

Secrétaire de séance : Mme M.BIDAULT

Assistaient à la séance : M. HP.MALTRUD, Mme C.LASNE

Nombre de conseillers :

En exercice : 41
Présents : 35
Votants : 38
Quorum : 22

N° DELIBERATION	OBJET	VOTE
DL-2022-112	32ème convention nationale des intercommunalités de France : mandat spécial donné aux élus participants	APPROUVÉE
DL-2022-113	Dispositif « Aide à l'immobilier d'entreprise" : attribution de l'aide à l'entreprise Lancelin d'Ernée	APPROUVÉE
DL-2022-114	Service France Rénov' : mise en place d'un chèque audit dans le cadre de la plateforme de la rénovation énergétique du Nord Mayenne	APPROUVÉE
DL-2022-115	Droit de préemption urbain : retrait partiel de la délégation à la commune de Montenay pour déléguer à l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Mayenne-Sarthe (secteur place de l'église)	APPROUVÉE
DL-2022-116	Réseau de chaleur : renouvellement des Conventions Vente Chaleur	APPROUVÉE
DL-2022-117	Animation prévention déchets : demande de financement auprès du Conseil Départemental de la Mayenne	APPROUVÉE
DL-2022-118	Contrat Territorial Eau 2023-2025 : révision du volet pollutions diffuses	APPROUVÉE
DL-2022-119	Contrat Territorial Eau 2023-2025 : ajout d'un volet milieux aquatiques	APPROUVÉE
DL-2022-120	Convention à intervenir avec L'EPTB Eau et Vilaine pour la réalisation de travaux sur les communes de Juvigné et La Croixille	APPROUVÉE
DL-2022-121	Convention à intervenir avec le SYBAMA pour la réalisation de travaux sur la commune d'Andouillé	APPROUVÉE
DL-2022-122	AquaFitness de l'Ernée : recrutement d'un MNS à temps complet dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activités	APPROUVÉE
DL-2022-123	Sinistre parcours kneipp espace bien-être : autorisation d'ester en justice	APPROUVÉE
DL-2022-124	Gestion de l'aire d'accès des gens du voyage : adoption de la convention "Aide au logement temporaire 2 » 2022 avec la Préfecture de la Mayenne	APPROUVÉE
DL-2022-125	Fonds d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique : vote de crédits complémentaires	APPROUVÉE
DL-2022-126	Programme aide à la pierre 2004 : Vente d'un logement locatif de type 4 sur sous-sol à St Denis de Gastines	APPROUVÉE
DL-2022-127	Ferme de la Villette à St Pierre des Landes : vente d'une fosse à lisier	APPROUVÉE
DL-2022-128	Mise en œuvre du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement des communes en faveur de la Communauté de communes	APPROUVÉE
DL-2022-129	Décisions modificatives budgétaires	APPROUVÉE

La Secrétaire de séance,
Mélania BIDAULT.

Le Président,
Gilles LIGOT.